

Biodiversité : les entreprises du médicament se mobilisent-elles pour sa défense ?

L'extinction d'espèces animales et végétales représente une très grave menace pour l'humanité, à plus d'un titre.

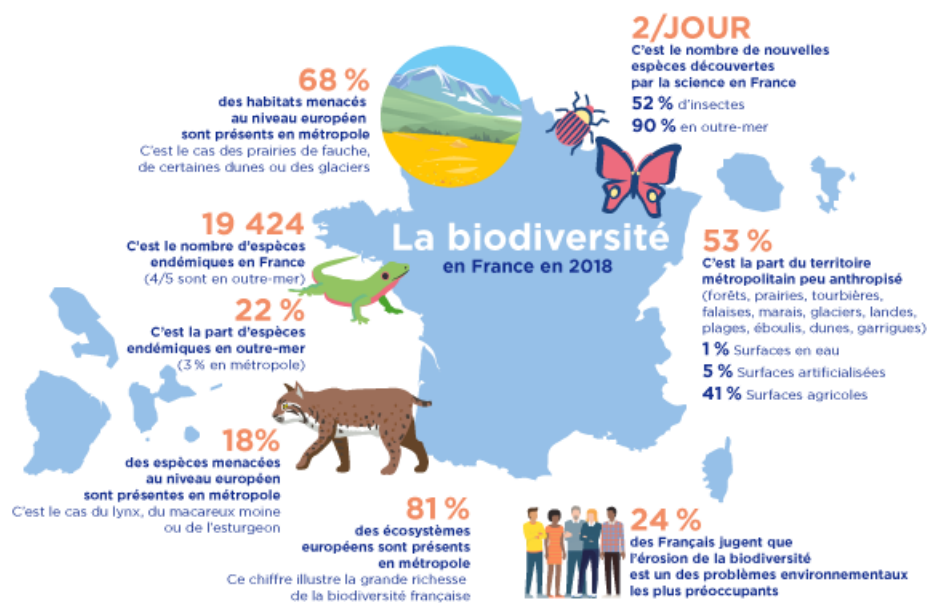
La disparition de plantes médicinales essentielles au traitement de certaines pathologies graves, comme le cancer, est très préoccupante.

Les entreprises du médicament sont mobilisées pour la défense de la biodiversité, convaincues par la pertinence de la vision « One Health » ; notre santé individuelle dépend de celle de la planète.

(Maj : 09.11.2021)

LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE

Les entreprises du médicament mobilisées pour sa défense



Source : http://www.sde.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/ACCROD/doc/IFD/IFD_REFDOC_0554077/biodiversite-les-chiffres-les-edition-2018

Chiffres

100

millions d'hectares. C'est la perte mesurée de forêt des régions intertropicales entre 1980 et 2000, permettant la mise en contact des humains et des micro-organismes. ⁽⁴⁾

Contexte

- Selon le bilan annuel de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB), publié en juillet 2019 ⁽¹⁾, les cinq

principaux facteurs de pression sur la biodiversité, à l'échelle mondiale, sont :

- l'artificialisation de notre territoire, cause majeure de la destruction des écosystèmes
 - la surexploitation des ressources, sur terre comme sur mer
 - le changement climatique engendré par l'accumulation de gaz à effets de serre dans l'atmosphère, qui influe sur les cycles de tous les organismes
 - les pollutions qui affectent l'air, l'eau, le sol, les sédiments... tous les aspects de l'environnement
 - l'introduction d'espèces exotiques envahissantes qui menacent les espèces locales
- Plus de 15 000 espèces ont à ce jour été évaluées sur la liste rouge européenne (2), notamment l'ensemble des espèces de vertébrés (mammifères, amphibiens, reptiles, oiseaux et poissons), les mollusques d'eau douce, libellules, papillons, abeilles, mollusques terrestres et une sélection d'espèces végétales comprenant fougères, mousses, plantes sauvages apparentées, plantes médicinales et arbres.
 - 546 plantes médicinales sont inscrites à la Pharmacopée française (3). Dans de nombreux pays, les plantes médicinales et les produits issus de la faune sont utilisés comme médicaments.
 - Certaines plantes médicinales utilisées pour le traitement du cancer sont menacées.
C'est le cas de *Taxus contorta*, une espèce d'if de l'Himalaya, utilisé pour la production d'un médicament utilisé en chimiothérapie. Surexploitée pour le bois de chauffage et le fourrage, cette espèce est en danger depuis 2011 selon l'UICN.

I Enjeux

- La biodiversité est d'une importance capitale pour la recherche en santé et la médecine traditionnelle. L'OMS estime que 60 % de la population mondiale a recours à des médicaments traditionnels et que, dans certains pays, ces médicaments font partie intégrante du système de santé public.
Partout dans le monde, la médecine traditionnelle et complémentaire repose le plus souvent sur l'utilisation de plantes médicinales, qui sont récoltées dans la nature ou cultivées. De nombreuses communautés utilisent, à des fins médicales et culturelles, des produits naturels provenant de l'écosystème.
Bien qu'il existe des médicaments synthétiques pour de nombreux usages, les produits naturels restent utilisés comme produits médicaux ou pour des travaux de recherche biomédicale sur des plantes, des animaux ou des micro-organismes, destinés à mieux comprendre la physiologie humaine et à mieux connaître et traiter les maladies.
- Sur les 350 000 espèces de plantes médicinales répertoriées dans le monde, seulement 5 000 d'entre elles ont été étudiées à des fins médicales. Il reste donc énormément à découvrir. C'est l'enjeu de la bioprospection.
La diversité du vivant n'est encore que très peu exploitée par l'industrie pharmaceutique et de nombreux projets de recherche visent à élargir le champ des connaissances.
- Ainsi, il y a aujourd'hui peu de médicaments issus de la bioprospection océanique, mais beaucoup de projets en cours.
A partir des éponges de mer pourraient être mis au point des anticancéreux, des antifongiques et des antipaludiques et à partir du corail, un anti-tuberculinique (5).

I Nos Actions

- Les entreprises du médicament appliquent le protocole de Nagoya (29 octobre 2010).
Son objectif est le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, via

notamment un accès satisfaisant aux ressources et un transfert approprié des technologies pertinentes, contribuant ainsi à la conservation de la diversité biologique.

Des formations sont délivrées aux entreprises pharmaceutiques pour apprendre à inclure la protection de la biodiversité tout au long du cycle de vie du médicament

- Les entreprises du médicament ont miniaturisé leurs outils de criblage et ont ainsi réduit la quantité de plantes ou d'organismes utilisés pour la recherche de substances actives.
- Les entreprises du médicament sont engagées dans le dialogue avec la société via le Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité.

(1). <https://www.afbiodiversite.fr/actualites/les-menaces-qui-p%C3%A8sent-sur-la-biodiversit%C3%A9-en-France>

(2). <https://uicn.fr/plus-de-la-moitie-des-arbres-endemiques-deurope-sont-menaces-dextinction/>

(3). http://www.ordre.pharmacien.fr/content/download/160922/784724/version/1/file/CTOP005_WEB_OK.pdf

(4). Karesht al.2012, The Lancet ; Jones et al., 2013 PNAS, Combe et al.2017, Emerg. Microbes Infect.

(5). <https://www.senat.fr/rap/r07-131/r07-13117.html>